

Les subsides

Par ailleurs, certains de nos comités spéciaux, notamment le comité spécial des handicapés et des invalides, ont fait un excellent travail pour ce qui est d'examiner des questions à fond et de formuler des recommandations précises. Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) en a parlé tout à l'heure. Il était lui-même président du comité spécial des handicapés et des invalides et mon voisin de bureau, le député de Hamilton-Ouest (M. Hudecki), en faisait lui aussi partie. Ce comité, qui était de députés de tous les partis, a fait un excellent travail. Malheureusement, encore une fois à cause de la façon dont le système fonctionne, on retarde inutilement la mise en vigueur de bon nombre de recommandations. Il y aurait moyen de permettre aux comités de faire un meilleur usage de leur temps et de leurs compétences. On a proposé auparavant de renvoyer automatiquement les rapports annuels de tous les ministères et organismes gouvernementaux au comité approprié pour qu'ils y soient étudiés attentivement. Les comités seraient alors mieux en mesure de se rendre compte des besoins des divers ministères et de connaître leurs activités. Les comités feraient également un meilleur usage de leur temps et tiendraient les divers organismes gouvernementaux plus comptables de leurs actes.

Une autre question que me préoccupe et qui préoccupe certainement bon nombre de députés des deux côtés de la Chambre, c'est que nous sommes constamment tiraillés entre nos devoirs à la Chambre et nos devoirs dans notre circonscription. Les électeurs s'attendent avec raison à ce que leur député soit à leur service. D'autre part, la procédure parlementaire exige la présence des députés sur la colline et, à cause de cela, les députés n'arrivent parfois pas à bien faire leur travail ni d'un côté ni de l'autre. Un député doit jouer tant de rôles importants. Comme je l'ai déjà signalé, il doit jouer le rôle de législateurs lorsqu'il s'agit de débattre et de modifier les mesures législatives. Un député doit aussi jouer le rôle d'arbitre pour des milliers d'électeurs qui ont des problèmes dans leurs contacts avec le gouvernement et ses organismes. Un député rencontre probablement plus de gens de toutes sortes de milieux plus souvent et plus régulièrement que n'importe qui. Un député doit pouvoir communiquer avec des employés d'usine, des agriculteurs, des avocats, des ingénieurs, des employés de bureau, des médecins, des enseignants, des administrateurs et ainsi de suite. Il doit être prêt à s'adapter à divers sujets. Malheureusement, bien souvent, il n'a pas le temps de bien se préparer à ces diverses tâches.

● (2140)

Toute réforme devra tenir compte de la nécessité pour le député d'aller régulièrement dans sa circonscription et d'y rester assez longtemps. Il semble maintenant qu'on songe à modifier les heures de séance pour permettre aux députés de passer plus de temps dans leur circonscription, qu'on veuille aussi reporter certains votes sur division à un moment convenu d'avance entre les leaders parlementaires et l'Orateur plutôt que de garder les députés sur le qui-vive, attendant que la sonnerie les convoque, alors qu'ils doivent tout laisser en plan et se précipiter à la Chambre où, une fois rendus, ils doivent encore attendre que les députés des deux côtés de la Chambre soient en nombre suffisant pour la mise aux voix rituelle.

L'exaspération de bien des députés tient sûrement au fait que les talents et compétences qui leur ont assuré le prétendu succès dans la vie privée ne pèsent pas lourd dans la balance du processus parlementaire. Mais cela dit, monsieur l'Orateur, je me rends fort bien compte que ces vues, exprimées par un des néophytes à la Chambre, peuvent sembler assez présomptueuses aux anciens qui, je sais, songent depuis longtemps à une réforme parlementaire. En fait, je reconnais que le Parlement a vu des réformes importantes et positives. Depuis 1968, les comités prennent souvent l'initiative de mener des enquêtes. Des groupes de travail parlementaires ont été mis sur pied. Tous les députés de chaque parti et la bibliothèque du Parlement sont beaucoup plus en mesure de faire des recherches. De plus, les outils de travail dont disposent le chef de l'opposition officielle (M. Clark) et le chef du Nouveau parti démocratique ont été sensiblement améliorés de façon que chacun d'eux puisse jouer son rôle officiel avec plus de compétence. Mais il ne faut pas nous arrêter là. J'ai fait valoir mon point de vue afin de pousser plus loin la réforme parlementaire et, partant, d'améliorer le système pour que nous représentions encore mieux les citoyens qui nous ont élus. Sous ce rapport, j'ai le grand privilège et le grand honneur de représenter la circonscription de London-Ouest où les gens sont bien au courant et, je le sais par expérience, qui s'intéressent vraiment à ce qui se passe au Parlement.

Nos différences renforcent notre pays, tout comme le Parlement est renforcé par des différences fécondes et qui dénotent un sens des responsabilités, du genre de celles dont nous n'avons pas été témoins au cours des deux dernières semaines. Le Parlement a besoin d'un gouvernement responsable et d'une opposition responsable. Peut-être cette réforme si longtemps attendue nous aidera-t-elle tous à mieux réagir et à faire preuve d'un sens plus aigu des responsabilités. En terminant, monsieur l'Orateur, j'aimerais raconter l'histoire d'un vieux fermier qui décrivait souvent son expérience de la vie en disant: «Eh bien, je ne fais pas beaucoup de progrès, mais je suis établi». Un jour de printemps, alors qu'il transporte des bûches, les roues de sa charette s'enlissent dans la boue jusqu'au moyeu. Impossible de s'en sortir. Vaincu, il s'assied sur la pile de bûches et considère le pétrin où il se trouve. Un voisin, qui n'a jamais aimé la façon peu originale dont le fermier décrit son existence, s'amène et lui dit: «Eh bien, l'ami Leblanc, je constate que vous ne faites pas beaucoup de progrès, mais vous devez être satisfait parce que vous êtes bien établi». Peut-être sommes-nous «établis» au Parlement, monsieur l'Orateur, mais si nous sommes «pris», nous ne sommes pas très productifs.

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à me joindre à mes collègues pour féliciter le député de London-Ouest (M. Burghardt) qui a prononcé son premier discours à la Chambre. Lorsque j'étais étudiant à l'Université de l'Ouest de l'Ontario, j'avais la chance de suivre ses émissions au poste CFPL; je trouvais intéressant de l'entendre à cette époque, et j'ai trouvé encore plus intéressant de l'entendre ce soir. J'ai trouvé son intervention de ce soir, venant surtout d'un nouveau député qui ne siège pas depuis bien longtemps à la Chambre, extrêmement constructive et très réfléchie, et son intervention nous sera très utile à chacun d'entre nous dans la suite du débat sur la question de la réforme parlementaire.